



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JANVIER 2026



Province de Québec Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Rivière-Rouge, tenue le 19 janvier 2026 débutant immédiatement après la fin de la séance extraordinaire de l'Agglomération débutant à 19 h, à la salle du conseil, située au 25, rue L'Annonciation Sud, à laquelle sont présents les conseillères et les conseillers suivants : P-Martin Duval, Fanny Frenette, Emrick Vienneau, Alain Otto, Cyntia Gagné et Sébastien Bazinet.

Formant quorum et siégeant sous la présidence du maire, M. Gilbert Therrien.

La directrice générale, Mme Martine Vézina, ainsi que la greffière et directrice générale adjointe, Me Catherine Denis Sarrazin, sont aussi présentes.

Cette séance est enregistrée et également disponible pour visionnement sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge, et ce, au lendemain de la séance.

1.1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19 h 05. Le maire de la Ville de Rivière-Rouge et président de l'assemblée, M. Gilbert Therrien, constate la régularité de la séance étant donné qu'il y a quorum et que les avis de convocation de la séance extraordinaire ont été signifiés à tous les membres du conseil conformément aux dispositions des articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*.

1.2 CONFIRMATION DES PRÉSENCES

Suite à la confirmation, de vive voix, de leurs présences, M. le maire atteste de la présence de chacun des participants.

1.3 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Alain Otto

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que préparé par la greffière et directrice générale adjointe, à savoir :

1. **OUVERTURE**

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Confirmation des présences
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Période de questions du public

2. **URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

- 2.1 Aucun sujet n'est présenté

3. **AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS**

- 3.1 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2026-519 modifiant le règlement numéro 2024-493 concernant la consommation des services d'eau des immeubles non-résidentiels afin d'en reporter la période d'imposition au 1^{er} janvier 2027
- 3.2 Avis de motion et dépôt du projet de Règlement numéro 2026-520 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2026

4. **CONTRATS ET APPELS D'OFFRES**

- 4.1 Aucun sujet n'est présenté

001/19-01-2026



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JANVIER 2026

5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

- 5.1 Adoption du budget pour l'année 2026
- 5.2 Adoption du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026-2027-2028

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

- 6.1 Aucun sujet n'est présenté

7. TRAVAUX PUBLICS

- 7.1 Aucun sujet n'est présenté

8. LOISIRS ET CULTURE

- 8.1 Aucun sujet n'est présenté

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE

- 9.1 Aucun sujet n'est présenté

10. DIVERS

- 10.1 Aucun sujet n'est présenté

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de l'unanimité des membres du conseil s'ils sont tous présents, tout au long de la séance.

ADOPTÉE

1.4 PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, la présente période de questions porte exclusivement sur le budget pour l'année 2026 et tout mode de financement d'une dépense qui y est prévue ou sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028.

M. Gilbert Therrien, maire, invite les citoyens présents à poser des questions.

Le maire répond aux questions adressées.

2. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

- 2.1 Aucun sujet n'est présenté.

3. AVIS DE MOTION ET RÈGLEMENTS

- 3.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-519 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-493 CONCERNANT LA CONSOMMATION DES SERVICES D'EAU DES IMMEUBLES NON-RÉSIDENTIELS AFIN D'EN REPORTER LA PÉRIODE D'IMPOSITION AU 1^{er} JANVIER 2027

La conseillère Cyntia Gagné donne un avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du *Règlement numéro 2026-519 modifiant le règlement numéro 2024-493 concernant la consommation des services d'eau des immeubles non-résidentiels afin d'en reporter la période d'imposition au 1^{er} janvier 2027*.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la conseillère Cyntia Gagné dépose au conseil un projet de règlement, lequel sera disponible pour consultation sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge dans les jours qui suivent la présente séance.



No de résolution
ou annotation

002/19-01-2026

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JANVIER 2026

3.2 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-520 DÉCRÉTANT L'IMPOSITION DES TAUX DE TAXATION ET DE TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

La conseillère Fanny Frenette donne un avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, du *Règlement numéro 2026-520 décrétant l'imposition des taux de taxation et de tarification des services municipaux pour l'exercice financier 2026*.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*, la conseillère Fanny Frenette dépose au conseil un projet de règlement, lequel sera disponible pour consultation sur le site Web de la Ville de Rivière-Rouge dans les jours qui suivent la présente séance.

4. CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

4.1 Aucun sujet n'est présenté.

5. GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE

5.1 ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2026

La conseillère Cyntia Gagné déclare qu'il existe un conflit d'intérêts sur la présente résolution puisqu'elle occupe le poste de directrice au sein de l'organisme Carrefour Jeunesse Desjardins à qui sont dédiés des fonds prévus au budget pour l'année 2026. Par conséquent, elle s'abstient de participer aux délibérations et ne vote pas sur la présente résolution.

CONSIDÉRANT la présentation, au cours de la présente séance, du budget de la Ville de Rivière-Rouge pour l'année 2026 par la directrice générale, Mme Martine Vézina, totalisant des recettes et des dépenses égales à 13 898 580 \$;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Fanny Frenette

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire et la conseillère Cyntia Gagné s'abstenant de voter:

D'adopter le budget de la Ville de Rivière-Rouge pour l'année 2026, dont le sommaire ci-dessous est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JANVIER 2026



VILLE DE RIVIÈRE-ROUGE

BUDGET 2025-2026

	2025	2026	Écart	%
REVENUS:				
Quotes-parts	185 890 \$	192 560 \$	6 670 \$	3.6%
Taxes spéciales - dettes à l'ensemble	669 910 \$	900 530 \$	230 620 \$	34.4%
Taxes foncières	5 764 760 \$	5 918 660 \$	153 900 \$	2.7%
Tarification (taxes de services)	2 677 800 \$	2 811 950 \$	134 150 \$	5.0%
Compensation tenant lieu de taxes	652 250 \$	665 290 \$	13 040 \$	2.0%
Autres revenus	1 225 910 \$	1 573 170 \$	347 260 \$	28.3%
Transferts	1 846 130 \$	1 836 420 \$	(9 710) \$	-0.5%
TOTAL DES REVENUS	13 022 650 \$	13 898 580 \$	875 930 \$	6.7%
DÉPENSES				
ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
Conseil municipal	302 270 \$	326 630 \$	24 360 \$	8.1%
Gestion financière et administrative	1 339 270 \$	1 402 050 \$	62 780 \$	4.7%
Greffe et élection	588 340 \$	523 460 \$	(64 880) \$	-11.0%
Évaluation	153 090 \$	210 360 \$	57 270 \$	37.4%
Ressources humaines	23 310 \$	24 500 \$	1 190 \$	5.1%
Administration autres	41 000 \$	22 500 \$	(18 500) \$	-45.1%
Sous-total	2 447 280 \$	2 509 500 \$	62 220 \$	2.5%
SÉCURITÉ PUBLIQUE				
Sûreté du Québec	837 660 \$	911 560 \$	73 900 \$	8.8%
Protection contre incendie	712 940 \$	794 590 \$	81 650 \$	11.5%
Protection civile	11 290 \$	5 150 \$	(6 140) \$	-54.4%
Autres - Contrôle des animaux	14 000 \$	14 000 \$	- \$	0.0%
Sous-total	1 575 890 \$	1 725 300 \$	149 410 \$	9.5%
TRAVAUX PUBLICS				
Administration	211 880 \$	220 970 \$	9 090 \$	4.3%
Voirie municipale	1 713 240 \$	1 783 110 \$	69 870 \$	4.1%
Horticulture	66 890 \$	76 490 \$	9 600 \$	14.4%
Déneigement	1 256 120 \$	1 423 830 \$	167 710 \$	13.4%
Éclairage des rues	31 770 \$	27 710 \$	(4 060) \$	-12.8%
Circulation et stationnement	9 320 \$	9 380 \$	60 \$	0.6%
Autres - Transport collectif	40 360 \$	58 770 \$	18 410 \$	45.6%
Sous-total	3 329 580 \$	3 600 260 \$	270 680 \$	8.1%
HYGIÈNE DU MILIEU				
Réseau de distribution de l'eau	278 300 \$	299 810 \$	21 510 \$	7.7%
Réseau d'égout et de station d'épuration	133 430 \$	136 040 \$	2 610 \$	2.0%
Matières résiduelles	881 150 \$	903 380 \$	22 230 \$	2.5%
Plan vert et réseau de surveillance des lacs	70 890 \$	71 610 \$	720 \$	1.0%
Sous-total	1 363 770 \$	1 410 840 \$	47 070 \$	3.5%
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE				
	16 890 \$	16 890 \$	- \$	0.0%
URBANISME ET ENVIRONNEMENT				
	916 100 \$	933 890 \$	17 790 \$	1.9%
PROMOTION ET DÉV. ÉCONOMIQUE				
	398 110 \$	374 280 \$	(23 830) \$	-6.0%
LOISIRS ET CULTURE				
Administration	185 250 \$	186 130 \$	880 \$	0.5%
Communications	86 340 \$	91 220 \$	4 880 \$	5.7%
Activités récréatives	117 900 \$	123 070 \$	5 170 \$	4.4%
Centre communautaire Sainte-Véronique	10 250 \$	12 360 \$	2 110 \$	20.6%
Patinoires extérieures	27 500 \$	27 280 \$	(220) \$	-0.8%
CSCVR	569 580 \$	595 140 \$	25 560 \$	4.5%
Plage	50 070 \$	59 880 \$	9 810 \$	19.6%
Parcs et terrains de jeux	63 400 \$	78 290 \$	14 890 \$	23.5%
Camp de jour	120 340 \$	164 900 \$	44 560 \$	37.0%
Scène mobile	2 800 \$	5 890 \$	3 090 \$	110.4%
Maison des jeunes secteur Sainte-Véronique	101 000 \$	106 000 \$	5 000 \$	5.0%
Six Cantons	60 660 \$	62 220 \$	1 560 \$	2.6%
Bibliothèques	267 340 \$	272 190 \$	4 850 \$	1.8%
Gare et son parc	30 660 \$	30 990 \$	330 \$	1.1%
Bloc de services	12 220 \$	13 040 \$	820 \$	6.7%
Organismes communautaires	46 450 \$	47 230 \$	780 \$	1.7%
Camping	- \$	- \$	- \$	
Sous-total	1 751 760 \$	1 875 830 \$	124 070 \$	7.1%
FRAIS DE FINANCEMENT				
Intérêts	458 920 \$	506 020 \$	47 100 \$	10.3%
Autres frais	5 500 \$	5 500 \$	- \$	0.0%
Sous-total	464 420 \$	511 520 \$	47 100 \$	10.1%
TOTAL CHARGES				
	12 263 800 \$	12 958 310 \$	694 510 \$	5.7%
FINANCEMENT				
Rembours. de la dette à long terme	715 120 \$	835 320 \$	120 200 \$	16.8%
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES				
Affectations	(120 270) \$	(69 050) \$	51 220 \$	-42.6%
Affectations Fonds réservés	164 000 \$	174 000 \$	10 000 \$	6.1%
Sous-total	45 730 \$	104 950 \$	61 220 \$	140.0%
TOTAL DÉPENSES	13 022 650 \$	13 898 580 \$	875 930 \$	6.7%



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JANVIER 2026

003/19-01-2026

Que ledit sommaire du budget pour l'année 2026, incluant celui de 2025, tel qu'illustré ci-dessus, soit publié dans l'édition locale du journal L'info du Nord Vallée de la Rouge et qu'il soit publié sur le site Web de la Ville ainsi qu'à l'entrée de l'hôtel de ville, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes*.

ADOPTÉE

5.2 ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT la présentation, au cours de la présente séance, du programme triennal d'immobilisations de la Ville de Rivière-Rouge pour les années financières 2026, 2027 et 2028 par la directrice générale, Mme Martine Vézina;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Emrick Vienneau

Et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents, le maire s'abstenant de voter:

D'adopter le programme triennal d'immobilisations de la Ville de Rivière-Rouge pour les années financières 2026, 2027 et 2028, le tout tel que requis par l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, dont le sommaire ci-dessous est joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante :



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2026-2027-2028

DÉPARTEMENT	TOTAL	2026		2027		2028	
		SUBV.TIERS		SUBV.TIERS		SUBV.TIERS	
ADMINISTRATION	5 286 098 \$	1 586 330 \$	3 654 768 \$	45 000 \$	- \$	- \$	- \$
GREFFE	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$
INFORMATIQUE	45 000 \$	15 000 \$	- \$	15 000 \$	- \$	15 000 \$	- \$
LOISIRS ET CULTURE	2 114 500 \$	714 500 \$	100 000 \$	425 000 \$	- \$	255 000 \$	620 000 \$
URBANISME, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	1 565 000 \$	220 000 \$	- \$	905 000 \$	- \$	440 000 \$	- \$
TRAVAUX PUBLICS	17 211 919 \$	873 370 \$	- \$	1 258 702 \$	14 977 347 \$	102 500 \$	- \$
	26 222 517	3 409 200	3 754 768	2 648 702	14 977 347	812 500	620 000
		7 163 968 \$		17 626 049 \$		1 432 500 \$	

Total de nouveaux projets assumés par les citoyens 6 870 402 \$
 Total de nouveaux projets assumés par un tiers 19 352 115 \$
26 222 517 \$

Que ledit sommaire du programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028 (soit la répartition des dépenses par département) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, soit dans l'édition locale du journal L'info du Nord Vallée de la Rouge, et qu'il soit publié sur le site Web de la Ville ainsi qu'à l'entrée de l'hôtel de ville, le tout conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur la cité et villes*.

ADOPTÉE

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Aucun sujet n'est présenté.

7. TRAVAUX PUBLICS

7.1 Aucun sujet n'est présenté.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 JANVIER 2026

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 Aucun sujet n'est présenté.

9. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET RÉCRÉOTOURISTIQUE

9.1 Aucun sujet n'est présenté.

10. DIVERS

10.1 Aucun sujet n'est présenté.

11. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Conformément à l'article 474.2 de la *Loi sur les cités et villes*, la présente période de questions porte exclusivement sur le budget pour l'année 2026 et tout mode de financement d'une dépense qui y est prévue ou sur le programme triennal d'immobilisations pour les années 2026, 2027 et 2028.

Le maire, M. Gilbert Therrien, invite les citoyens présents à poser des questions.

Le maire, les conseillers et les membres de l'administration présents répondent aux questions adressées.

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Sur proposition de la conseillère Cyntia Gagné, M. Gilbert Therrien, maire et président de l'assemblée, déclare la séance levée. Il est 19 h 39.

Gilbert Therrien
Maire

Catherine Denis-Sarrazin
Greffière et directrice générale adjointe

Je, Gilbert Therrien, maire de la Ville de Rivière-Rouge, atteste, conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes*, que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient et que je n'ai pas apposé mon droit de veto à aucune desdites résolutions.

Gilbert Therrien, maire